

Réunion de pré-soumission de la consultation n°DP/QCBS/MCA-M/LG-06/Compact

MARCHÉ DE SERVICES DE CONSULTANTS

Sélection d'un cabinet de consultants pour l'Assistance technique dans la réalisation de deux études, en deux lots :

- •Lot 1 : Assistance technique de MCA-Morocco dans la réalisation d'une étude sur l'indivision immobilière.
- •Lot 2 : Assistance technique de MCA-Morocco dans la réalisation d'une étude sur la superficie minimum d'exploitation.

Plan



VOLET TECHNIQUE

Présentation des termes de référence : contexte, objectif, composition, durée, livrables et l'équipe à mobiliser pour cette prestation.



VOLET ADMINISTRATIF

Description du processus de passation des marchés selon les lignes directrices de MCC.



VOLET FISCAL

Présentation des dispositions fiscales pour les consultants.

1. Volet Technique: Contexte de la mission

Caractéristiques du Compact II

Type de financement : Don

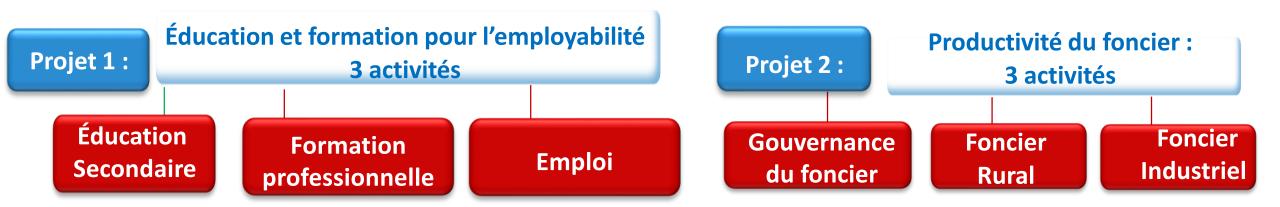
Durée: 5 ans

Date de signature du Compact II: 30 novembre 2015

Date d'entrée en vigueur : 30 juin 2017

Montant - MCC: 450 M. USD

Projets structurants du Compact II



1. Volet Technique : Contexte de la mission

L'activité "Gouvernance du foncier", dotée d'un budget de 10,5 millions de dollars, consiste en l'appui au Gouvernement pour :

- l'élaboration d'une stratégie foncière nationale et de son plan d'action ;
- la mise en œuvre des actions de réformes prioritaires ;
- la mise en œuvre des actions inscrites dans la Lettre d'implémentation signée entre le Gouvernement du Maroc et MCC en date du 7 novembre 2019.

1. Volet Technique : Contexte de la mission

Les actions inscrites dans la Lettre d'implémentation concernant l'activité « Gouvernance du foncier » sont :

- A. Le soutien à l'élaboration de la stratégie foncière, de manière à favoriser davantage la participation des femmes à l'économie moyennant un meilleur accès au foncier au Maroc, ainsi qu'à sa mise en œuvre ;
- B. L'appui à la mise en place d'un centre d'inclusion des femmes au foncier « Land Women Inclusion Center » dont les activités consisteront, entres autres, à appuyer la création et la pérennisation d'une base de données sur les droits fonciers des femmes ;
- C. L'appui à la mise en œuvre des actions relatives aux terres des collectivités ethniques en dehors des périmètres d'irrigation conformément à la nouvelle loi 62.17 et son décret d'application.

1. Volet Technique: Contexte de la mission

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions de réformes prioritaires, l'Agence MCA-Morocco lance cette prestation en deux lots :

- Le lot n°1 : étude sur l'indivision immobilière.
- Le Lot n°2 : étude sur la superficie minimum d'exploitation (SME).

Lot 1:

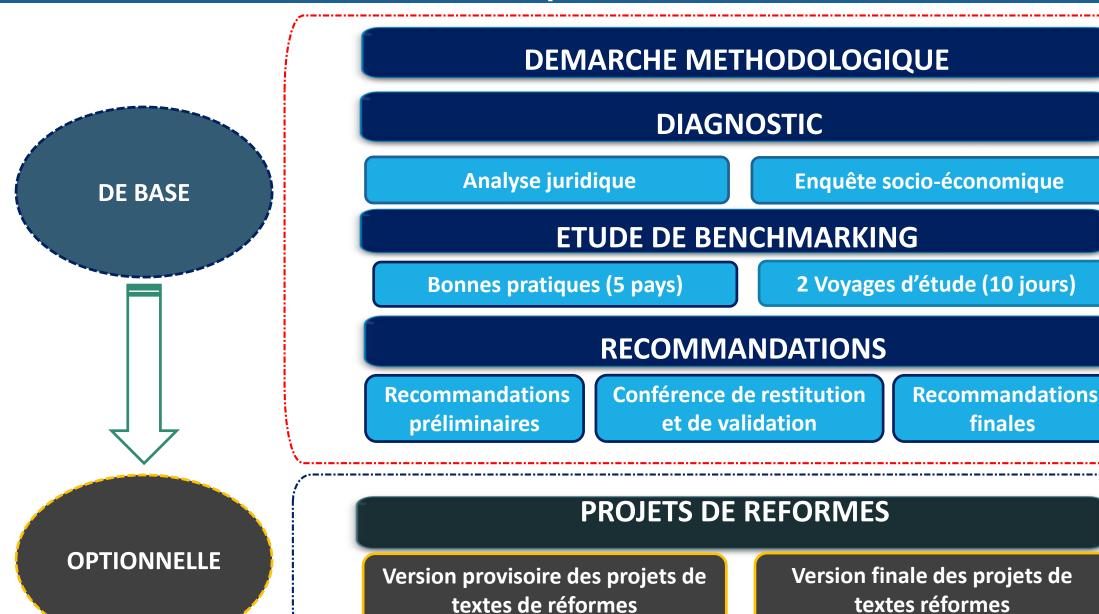
Etude sur l'indivision immobilière

Objectif général

Objectifs Spécifiques Réaliser une analyse globale de l'indivision sous ses dimensions juridiques, institutionnelles, économiques et sociales et formuler des recommandations à traduire en mécanismes pour consolider l'encadrement de l'indivision et assurer une valorisation pérenne du foncier notamment le foncier agricole dans les périmètres d'irrigation.

- Réaliser un diagnostic global et intégré de l'indivision sous ses dimensions juridiques, institutionnelles, économiques et sociales impliquant l'ensemble des acteurs concernés (institutionnels, acteurs privés, société civile, associations et ordres professionnels, etc.);
- o Identifier les forces, les faiblesses et les goulots d'étranglement du régime de l'indivision et de la valorisation de l'immeuble indivis ;
- Évaluer les impacts économiques et sociaux de l'indivision notamment dans les périmètres d'irrigation du Gharb et du Haouz;
- Faire la cartographie des meilleures expériences internationales en matière d'indivision et identifier les bonnes pratiques susceptibles d'être dupliquées au Maroc;
- O Proposer des recommandations pour la revue du régime de l'indivision immobilière ;
- Traduire les recommandations en projets de réformes.

1- Volet technique : Tâches de la mission



1- Volet technique : Tâches de la mission

Enquête socio-économique:

- Réalisation d'une enquête socio-économique sur un échantillon représentatif de propriétaires en indivision, des institutionnels et des professionnels concernés par la question de l'indivision immobilière sur la base de focus groupe, de consultations, d'entretiens, d'ateliers thématiques, de réunions d'experts ou de tout autre moyen adapté.
- Plan d'échantillonnage à établir pour l'organisation d'un minimum de 200 focus groupe pour les indivisaires et les investisseurs portant sur 4 régions (Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat, Marrakech-Safi et Tanger-Tétouan-Al Hoceima). Il sera défini sur la base de critères qui répondent aux objectifs de la prestation en prenant en considération l'intégralité de la population cible, la diversité des supports fonciers de l'indivision et leurs régimes juridiques spécifiques.

1- Volet technique : Tâches, livables et délais

	Tâches		Livrables	Délais
	Α	Élaboration de la note méthodologies	Note méthodologique	M + 20 j
		Réalisation du diagnostic	Rapport d'analyse juridique	A + 30 j
В	В		Supports d'enquête de terrain	A + 45 j
			Rapport d'évaluation de l'impact socio-économique	B2-1 + 50 j
	С	Réalisation d'une étude de benchmarking	Rapport de benchmarking	B2-2 + 30 j
		Formulation et validation des recommandations	Rapport préliminaire des recommandations	C + 30 j
D	D		Rapport final des recommandations intégrant les conclusions de la conférence de restitution et de validation	D1 +30 j
E	E	Elaboration des projets de réformes	Version provisoire des projets de textes de réformes	OSP-T.E + 30 j
			Version finale des projets de textes réformes	E1 + 30 j

1- Volet technique : Profils et niveaux d'effort demandés pour la mission

Experts clés

Chef de mission

Expert juriste

Expert Agroéconomiste

Expert fiscaliste

Experts d'appui

Expert GIS

Expert en organisation

Expert en communication

Expert Sociologue

Expert statisticien

Expert juriste d'appui

Expert agroéconomiste d'appui

Le niveau d'effort global indicatif estimé est de 1202 jours/hommes, dont 183 jours-hommes pour la période optionnelle.

1- Volet technique : Durée de la mission

- ☐ La présente mission (lot n°1) est d'une durée de 265 jours calendaires, non compris les délais de validation des livrables.
- ☐ La durée du contrat est de treize (13) mois à compter du lendemain de la notification de l'ordre de démarrage, sans dépasser la date de fin du Compact (30 Juin 2022).

Lot 2:

Etude sur la Superficie Minimum d'Exploitation (SME)



Réalisation d'une analyse globale des fondements de l'exigence de la SME et des seuils fixés dans les PI et les PMVB intégrant les dimensions juridiques, les considérations techniques, les impacts socio-économiques et les réalités sur le terrain.

Aboutir à des recommandations susceptibles d'éclairer les options stratégiques sur la pertinence de maintenir l'exigence de la SME et/ou d'en réviser les seuils et les modalités de leur fixation et de proposer des mécanismes complémentaires ou alternatifs pour limiter le morcellement des exploitations dans les PI et les PMVB.



- L'analyse rétrospective des objectifs de l'institution de la SME, des fondements techniques de détermination de ses seuils et de son encadrement juridique et institutionnel par référence à l'évolution actuelles des techniques agricoles et du contexte socio-économique du Maroc;
- La réalisation d'une enquête sur l'état du morcellement foncier dans les PI et les PMVB par référence à la SME et du respect du mode de faire valoir en indivision s'y rapportant. Au-delà du constat, l'enquête devra permettre de recueillir la perception et les contraintes des agriculteurs et des exploitants par rapport à la SME et de mesurer l'impact social et économique des seuils actuels de la SME sur les exploitants, notamment les femmes et les personnes vulnérables ;
- L'appréciation des acquis et des écarts entre les objectifs initiaux de l'instauration de la SME et de ses seuils d'une part, et sa consécration et ses impacts effectifs sur le terrain d'autre part.



- L'appréciation de l'impact de l'exigence de la SME avec les seuils actuels sur la gestion des exploitations agricoles, le partage de l'héritage, la cession des parts indivises et sur l'opération de melkisation et ses retombés socio-économiques ;
- L'analyse de la pertinence en termes agronomiques et d'économie agricole du maintien d'une SME et des seuils actuels ou même de taille réduite par rapport à l'évolution des techniques agricoles et du contexte socio-économique du pays ;
- La formulation de recommandations concernant la pertinence de l'exigence de la SME et de la fixation des seuils en précisant les paramètres et le niveau, institutionnel de cette fixation, le cas échéant;
- ☐ La proposition de mécanismes complémentaires ou alternatifs pour la limitation du morcellement des terres agricoles dans ces périmètres.

1- Volet technique : Tâches de la mission

DE BASE OPTIONNELLE

DEMARCHE METHODOLOGIQUE

DIAGNOSTIC

Diagnostic de l'institution de la SME

Enquête de terrain

ETUDE DE BENCHMARKING

Bonnes pratiques (5 pays)

RECOMMANDATIONS

Recommandations préliminaires

Atelier de restitution et de validation

Recommandations préliminaires

ELABORATION DES PROJETS DE TEXTES REFORME

Version provisoire des projets de textes de réformes

Version finale des projets de textes réformes

1- Volet technique : Tâches de la mission

Enquête terrain:

Réalisation d'une enquête de terrain portant sur un échantillon de référence de 2000 exploitations de moins de 5 ha :

Région	Zone-agricole	Nombre des échantillons
RABAT-SALE-KENITRA	OFFICE_GHARB	421
SETTAT-CASABLANCA	OFFICE_DOUKKALA	391
SOUSS-MASSA	OFFICE_SOUSS_MASSA	321
FES-MEKNES	DPA_TAOUNATE	121
MARRAKECH-SAFI	DPA_SAFI	219
	OFFICE_HAOUZ	527
Tota	2000	

La liste détaillée des exploitations sera communiquée au prestataire sélectionné.

1- Volet technique : Tâches, livables et délais

Tâches		Livrables	Délais
Α	Élaboration de la note méthodologies	Rapport méthodologique	M + 15 j
	Etat des lieux	Rapport de diagnostic	A + 20 j
В		Supports d'enquête de terrain	A + 30 j
		Rapport d'enquête et d'analyse	B2 + 40 j
С	Réalisation d'une étude de benchmarking	Rapport de benchmarking	B3 + 30 j
	Formulation et validation des recommandations	Rapport préliminaire de recommandations	C + 30 j
D		Rapport final des recommandations	D1 +30 j
E	Elaboration des projets de réformes	Version provisoire des projets de textes de réformes	OSP-T.E + 30 j
		Version finale des projets de textes réformes.	E1 + 30 j

1- Volet technique : Profils et niveaux d'effort demandés pour la mission

Experts clés

Chef de mission

Expert agroéconomiste

Expert juriste

Expert sociologue

Experts d'appui

Expert statisticien / économètre

Expert GIS

Spécialiste enquêteur socio-économique

Le niveau d'effort global (indicatif estimé et de 726 jours/hommes, dont 113 jours-hommes pour la période optionnelle.

1- Volet technique : Durée de la mission

- ☐ La présente mission (lot n°2) est d'une durée de 235 jours calendaires, non compris les délais de validation des livrables.
- □ La durée du contrat est de douze (12) mois à compter du lendemain de la notification de l'ordre de démarrage, sans dépasser la date de fin du Compact (30 Juin 2022).

Plan



VOLET TECHNIQUE

Présentation des termes de référence : contexte, objectif, composition, durée, livrables et l'équipe à mobiliser pour cette prestation.



VOLET ADMINISTRATIF

Description du processus de passation des marchés selon les lignes directrices de MCC.



VOLET FISCAL

Présentation des dispositions fiscales pour les consultants.

2. Volet Administratif : Processus de passation des marchés

Principes de passation de marchés de la MCC

- Des procédures ouvertes, équitables et compétitives appliquées d'une manière transparente;
- Externalisation des fonctions de Passation de Marchés et fiduciaires à des Cabinets sélectionnés sur le plan international: gage de transparence
- Les appels d'offres/demandes de propositions sont basé(e)s sur des descriptions claires et précises des besoins (biens et services); établis au niveau des meilleurs standards internationaux
- Sélectionner des entrepreneurs/Consultants qualifiés qui exécuteront les contrats conformément aux clauses du marché, et dans le strict respect des délais;
- Des prix commercialement raisonnables.

2. Volet Administratif : Processus de passation des marchés

Rôles de la Passation des Marchés dans MCA-Morocco

- Millennium Challenge Corporation MCC
- MCA-Morocco : Direction de Passation des Marchés - DPM
- Agent de Passation des Marchés Cardno PA

2. Volet Administratif : Processus de passation des marchés

Directives particulières à MCC

- Aucune préférence nationale
- Pays objet de sanctions ou de restrictions en vertu des lois ou des politiques des États-Unis: liste disponible dans le site de MCC sur le lien suivant: https://www.state.gov/j/ct/list/c14151.htm

2. Volet Administratif : Élaboration des propositions

TYPES DE SOUMISSION:

par voie électronique
Les soumissions sous format
papier ne seront pas
acceptées

2. Volet Administratif : Élaboration des propositions

PAR VOIE ELECTRONIQUE

- Les propositions doivent être soumises électroniquement (voir annexe 1 de la Section II-DPDP), uniquement, via le lien Dropbox indiqué dans la Demande de Propositions (voir Section II-DPDP-Clause IC 18.1)
- Prière de lancer le processus de téléchargement en temps utile avant l'expiration de la date et l'heure limites de soumission des propositions
 - Soumission d'une PROPOSITION COMPLÈTE :

Proposition Complète = Proposition Technique + Proposition Financière verrouillée avec mot de passe

Joindre un sommaire de tous les documents à la première page de la proposition

2. Volet Administratif : Élaboration des propositions

- La proposition ainsi que toute correspondance doivent être rédigées en français
- La date limite de dépôt des Propositions est le 8 Février 2021 à 15h00, heure locale du Maroc
- Des clarifications peuvent être demandées par courriel à l'adresse email indiquée dans la DPDP, dans un délai ne dépassant pas le 21 Janvier 2021
- L'Agence MCA-Morocco fournira des réponses à tous les Consultants dans un délai ne dépassant pas le 28 Janvier 2021

2. Volet Administratif : Formulaires des Propositions Techniques

*	TECH-1	Formulaire de Soumission de la Proposition Technique
*	TECH-2A	Capacité financière du Consultant
*	TECH-2B	Procès, litiges, arbitrages, actions en justice, plaintes, enquêtes et différends actuels et passés auxquels le Consultant est partie
*	TECH-3	Organisation du Consultant
*	TECH-4	Expérience du Consultant
*	TECH-5	Références des contrats financés par MCC
*	TECH-6	Description de l'approche, de la méthodologie et du programme de travail proposé pour l'exécution de la mission
*	TECH-7	Commentaires et suggestions sur les Termes de référence et la mission
*	TECH-8	Composition de l'Equipe et répartition des tâches
*	TECH-9	Plan de dotation en personnel
*	TECH-10	Programme de travail et des livrables
*	TECH-11	Curriculum Vitae (CV) du Personnel clé professionnel proposé
*	TECH-12	Formulaire de certification du respect des sanctions

2. Volet Administratif : Formulaires des Propositions Financières

❖ FIN-1	Formulaire de soumission de la proposition financière
❖ FIN-2	Etat récapitulatif des prix
❖ FIN-3	Ventilation des coûts par activité

Ventilation de la rémunération

❖ FIN-4

2. Volet Administratif : Formulaires des Propositions Financières

<u>Indemnités journalières et de</u> <u>déplacement</u>:

Les indemnités journalières et les indemnités de déplacement à l'intérieur du pays seront incluses dans le prix total qui figure dans le Formulaire FIN-2; c'est-à-dire que tous les frais de déplacement et d'indemnités journalières, de logement et autres dépenses locales applicables doivent être consignés dans les tarifs calculés qui définissent le prix total du contrat.

2. Volet Administratif : Méthode de sélection

Sélection Basée sur la Qualité et le Coût avec une pondération de points techniques et du prix. La procédure d'évaluation (section III) consiste à :

- Analyse des documents administratifs et de la capacité financière(3.1 à 3.3 section III);
- 2. Analyse des propositions techniques (3.4 section III) ;
- 3. Score minimum total inférieur à 75 points sera rejetée (3.4 section III);
- 4. Approbation du rapport technique par MCA/MCC;
- 5. Ouverture des propositions financières (admissible);
- 6. Analyse des propositions financières;
- 7. Pondération : 80% Technique, 20% Prix;
- 8. Approbation du rapport d'évaluation combiné par MCA/MCC.

2. Volet Administratif: Forme et contenu

Dossier technique

Il est demandé aux Consultants de soumettre une Proposition technique (formulaires section IV-A), qui doit contenir les informations sur :

- Expérience dans l'exécution de projets similaires
 20 points
- Approche technique en réponse aux termes de référence
 (méthodologie, plan de travail, chronogramme)
 30 points
- Liste du personnel clé de la mission
 50 points

2. Volet Administratif: Forme et contenu

Dossier technique

La proposition technique de chaque consultant sera évaluée selon les critères d'évaluation indiqués dans la Section III

2. Volet Administratif: Forme et contenu

Durée du contrat

La durée maximale du contrat sera de:

- 13 mois pour le lot 1 12 mois pour le lot 2 sans toutefois dépasser la date de fin du Compact, 30 Juin 2022.

Plan



VOLET TECHNIQUE

Présentation des termes de référence : contexte, objectif, composition, durée, livrables et l'équipe à mobiliser pour cette prestation.



VOLET ADMINISTRATIF

Description du processus de passation des marchés selon les lignes directrices de MCC.



VOLET FISCAL

Présentation des dispositions fiscales pour les consultants.

3. Volet Fiscal: Dispositions fiscales / TVA et DD

Taxe sur la valeur ajoutée / droits et taxes à l'importation

- Les prestations financées dans le cadre de l'Accord du Compact sont exonérées de la taxe sur la valeur ajoutée et les droits à l'importation.
- ❖ Pour pouvoir facturer en Hors-Taxes, la demande d'achat en exonération de la TVA /franchise douanière est déposée par l'Agence MCA-Morocco auprès de l'administration compétente sur présentation des factures pro-forma par le prestataire.
- A titre de rappel, les prestations financées par les fonds du gouvernement marocain ne sont exonérées ni de la TVA ni des droits de douanes.

3. Volet Fiscal: Dispositions fiscales / TVA et DD

En application de l'article 103 du Code Général des Impôts : les prestataires non-résidents ayant désigné un représentant fiscal au Maroc, ou prestataires établis au Maroc, ayant supporté la TVA au nom de leur soustraitants, peuvent formuler une demande de remboursement du crédit de TVA, auprès du service local des Impôts à la fin de chaque trimestre de l'année civile au titre des opérations réalisées au cours du ou des trimestres écoulés.

3. Volet Fiscal: Dispositions fiscales/ IS

Impôt sur les bénéfices / revenus

- L'Agence MCA-Morocco procèdera à la retenue à la source de l'impôt sur les sociétés (IS) de 10% sur tous les montants bruts réglés (HT), en contrepartie de prestations de services en faveur des non-résidents.
- ❖ Pour tous les impôts sur les bénéfices prélevés, les nonrésidents concernés recevront du gouvernement du Maroc, sur demande, la preuve de paiement pour leur éviter la double imposition.

3. Volet Fiscal: Proposition financière

- ❖ Elle doit inclure tous les coûts, les prix, les frais, y compris toutes les taxes payées au Maroc ainsi que tous les droits et taxes payés dans le pays d'origine, y compris les droits de douane et autres prélèvements que le consultant est susceptible de subir.
- ❖ Cette proposition ne devra pas inclure les montants de la TVA ainsi que les droits de douanes au Maroc, quand ils existent, et pour lesquels les fournisseurs recevront des attestations d'exonération et des franchises douanières.





Réunion d'information préparatoire à la soumission des propositions

Merci pour votre attention

MARCHÉ DE SERVICES DE CONSULTANTS

Demande de Propositions n°DP/QCBS/MCA-M/LG-06/Compact

Rabat, 19 Janvier 2021